

N° 29

INFO Musique

FÉDÉRATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRANCE

BONNE RENTREE !

Je pense que vous avez tous repris depuis un bon moment le chemin des répétitions et j'espère que votre nouvelle saison s'annonce sous les meilleurs auspices.

Vous êtes tous au courant maintenant qu'il n'y aura pas de Grands Prix nationaux cette année. N'ayant reçu aucune candidature pour l'organisation de cette manifestation, nous avons du, à regret, annuler ces GPN. C'est bien dommage, me direz-vous ! Certes. D'autant que ce rendez-vous annuel était devenu bénéficiaire depuis quelques années et que l'ambiance générale était au beau fixe.

C'est donc une situation que nous n'avons pas rencontrée jusqu'à maintenant. C'est une première et je l'espère sincèrement une dernière. Des organisations ont été annulées faute de participants. Là, c'est un lieu qui nous fait défaut et qui nous contraint aujourd'hui à ne pas organiser cette magnifique manifestation.

A ce jour nous n'avons aucune demande officielle pour l'organisation des futurs Grand Prix. Je n'ose pas imaginer que vous allez laisser cette fête sans lendemain. Je lance donc un appel dès aujourd'hui pour que les futurs candidats à l'organisation de GPN se fassent connaître au plus vite. La commission fédérale de musique est là pour vous aider, et toutes les candidatures seront étudiées en concertation entre la CFM et l'association candidate. Ne laissez pas 2010, 2011 et les autres années suivantes sans GPN.

Ceux qui n'osent pas ou qui y réfléchissent peuvent nous contacter pour un premier contact. Cela ne vous engage en rien, nous étudierons la faisabilité ou non de cette rencontre chez vous.

N'hésitez plus et contactez nous. Nous comptons sur vous pour que perdure notre grande fête annuelle !

Musicalement.

Philippe HAUQUIER
Président de la Commission Fédérale

PROGRAMME 2009

Le programme 2009 est désormais en ligne sur le site internet de la Fédération (activité Musique) : concours d'ensembles (groupes A, G, I et J), examens individuels, formation musicale.

Une seule adresse : www.fscf.asso.fr

SEAM : Une nouvelle convention pour les « sociétés musicales »

Comme vous le savez certainement, le Code de la Propriété Intellectuelle n'autorise aucune reprographie de musique imprimée (partitions musicales, paroles de chansons, méthodes...) sans que l'auteur ou ses ayants droit en aient donné l'autorisation (article L. 122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle).

Cette interdiction de reprographie, sauf autorisation de licence, s'applique également pour les parties séparées complémentaires, les partitions de travail et le conducteur des œuvres pour orchestre, même si vous possédez la partition originale.

Regroupant l'ensemble des ayants droit (auteurs, compositeurs et éditeurs de musique) du droit de reprographie de musique imprimée et l'ensemble des catégories de musique, la Société des Editeurs et Auteurs de Musique – SEAM – (société civile de perception et de répartition agréée par le Ministère de la Culture) propose depuis 1990 une convention d'utilisation de la reprographie de musique imprimée, notamment dans le cadre de l'enseignement (écoles de musique).

Aujourd'hui, la SEAM vous propose une convention d'autorisation de reproduction par reprographie de musique imprimée, adaptée aux activités des sociétés musicales (à l'exception des ensembles vocaux).

La société musicale réglera à la SEAM une redevance forfaitaire annuelle calculée selon son effectif (nombre de musiciens) et correspondant à l'une des tranches ci-dessous :

- Tranche 1 (de 0 à 20 musiciens) : 90 Euros HT par an
- Tranche 2 (de 21 à 50 musiciens) : 140 Euros HT par an
- Tranche 3 (de 51 à 70 musiciens) : 195 Euros HT par an
- Tranche 4 (Plus de 70 musiciens) : 280 Euros HT par an

La convention « sociétés musicales » s'adresse aux sociétés dans le cadre de leurs prestations extérieures, à l'exception de tout examen ou concours.

Contacts :

Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM)
175, rue Saint Honoré – 75040 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 96 76 46 - Fax : 01 42 86 02 83
Courriel : seamfrance@free.fr

Pascal FONTENEAU
Secrétaire de la CFM

Christian TAVERNIER, compositeur



Non, les batteries-fanfares ne jouent pas uniquement de la musique militaire lors des cérémonies officielles.

Christian TAVERNIER, musicien, compose pour ces formations des morceaux qui ressemblent davantage à des musiques de film.

Quand on dit « batterie-fanfare », on pense aux musiciens qui défilent le 14 juillet dans les rues des villes et des villages, avec leur « zim boum boum ». Ce n'est pourtant pas que ça. « *Le terme de batterie-fanfare est péjoratif pour certains. Or, depuis quelques années, il y a des évolutions importantes* ». Christian TAVERNIER sait de quoi il parle : musicien depuis 30 ans, notamment au sein de l'harmonie de VILLERS-COTTERÊTS (02), où il joue du tuba, cela fait une quinzaine d'années qu'il s'est mis à composer des pièces de musique, d'abord « *pour le plaisir* ». Aujourd'hui « *on fait régulièrement appel à moi* » et ses compositions – une soixantaine en tout – sont gravées sur des disques, jouées par des « *orchestres de cuivres naturels* », l'autre nom des batteries-fanfares car « *on utilise des instruments qui n'ont pas de pistons : clairon, trompette de cavalerie, cor naturel...*, comme à l'époque de Lully ».

MARCHES MILITAIRES ET BOSSA NOVA

Sauf que la musique d'aujourd'hui n'a rien à voir avec celle du compositeur préféré de Louis XIV. Et contrairement à une idée reçue, rien à avoir avec la musique militaire. « *Les marches militaires sont jouées lors de cérémonies officielles. Le reste du temps, les musiciens donnent des concerts dans d'autres registres* », explique Christian TAVERNIER. Et comme « *tout est permis en musique* », les fanfares, accompagnées d'instruments chromatiques comme des guitares, des claviers ou des cornemuses, peuvent jouer du jazz, de la bossa nova, du disco, de la musique celtique... D'ici une quinzaine de jours, un enregistrement de musiques spécialement composées pour batterie-fanfare sortira avec deux morceaux de Christian TAVERNIER, des *musiques descriptives, dans le genre des musiques de film* ». Il s'est pour cela inspiré des « *voyages extraordinaires de Jules Verne* », une pièce de facture classique., puis dans un autre genre, il livre un morceau plus jazzy baptisé « *Spy Girl* » (imposé en Grand Prix cette année) qui rappelle les films d'espionnage.

PLEIN DE PROJETS.

Christian TAVERNIER a également eu « *la chance* » de travailler avec la fanfare de cavalerie de la garde républicaine qui a joué un de ses morceaux sur le parvis de l'Assemblée Nationale. Le musicien Cotterêzien, qui dans le civil est le responsable informatique de la mairie, a également un projet de disque en nonnette (9 musiciens) avec la formation musicale de l'armée de terre, une demande de composition de la part de la Confédération Française des Batteries-Fanfares (Fédération de Picardie) en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

et « *un autre gros projet avec la batterie-fanfare de Compiègne : composer une pièce de 10 minutes pour 3 solistes nationaux* ».

Beaucoup de sollicitations donc pour ce compositeur qui peut « *écrire une pièce en un week-end* », mais qui avoue que ce travail « *ne rapporte pas beaucoup ! Il faudrait que ça passe à la radio ou à la télévision* ». Qui sait... En attendant, les concerts donnés par les batteries-fanfares font en général le plein de spectateurs.

Article paru dans le Journal de l'Union (27 mars 2008)

Nouveautés 2008

« THE SANDS OF TIME »

Demandée par Christophe Lefèvre, tambour-major de la Batterie-Fanfare de la Police Nationale, cette composition révèle plutôt un style « ballade pop ».

Sa rythmique demande une bonne dextérité de la part de tous les pupitres (surtout vibraphone, contrebasse et euphonium) et convient plus à un niveau excellence voire promotion nationale.

Pourquoi ce titre ? Pour faire référence au temps qui passe (l'icône du sablier) que l'on voudrait par moment stopper ou reculer.

« JOUR DE MEMOIRE »

Il existe peu de pièces pouvant être interprétées par une batterie-fanfare, des cérémonies officielles des 8 mai et 11 novembre, ne pas un effectif important surtout au pupitre de percussion.

Cette composition d'une durée de 4'00 minutes, rend donc hommage aux disparus des grandes guerres. Elle peut être à la fois interprétée en salle comme en extérieur (partie de timbales ad libitum).

Son texte ne pose pas de difficulté majeure : tempo 60 à la noire, rythmes simples (croches maximum), tessiture normale (pas de sib et contre ré aux instruments sib), pas de partie d'euphonium. En revanche, sa nature majestueuse, comme pour « d'allées en Tonnelles », demande aussi un équilibre et une justesse parfaite.

« D'ALLEES EN TONNELLES »

Cette pièce fait suite à une commande passée par la CFBF Fédération de Picardie en partenariat avec la DRAC à 6 compositeurs de la région, avec comme thème « un lieu en Picardie ».

Pour ma part, j'ai choisi les jardins Picards qui touchent les 3 départements de ma région.

D'une durée de 3'30 minutes, elle est assez difficile dans la mesure où il y a beaucoup de changements de mesures (4/4, 9/8, 6/8, 12/8, 7/4), de tempi, et que certains passages solistes à la trompette mib soient assez techniques (triples croches). De plus, son caractère solennel demande un équilibre et une justesse irréprochables.

Cette pièce fait l'objet d'une exclusivité jusqu'en mars 2009, mais ensuite, elle sera disponible pour toutes les formations qui désirent l'acquérir.

En voici le texte de présentation :

« Cette pièce est une invitation à la découverte des merveilleux jardins de Picardie. Souvent situés près d'édifices religieux et baptisés « jardins de curé », ces écrans de verdure offrent une couleur solennelle à cette flânerie musicale. Bien sûr, d'autres moments plus allègres, plus effrénés parfois, viennent rompre notre promenade champêtre. Ce sont des instants concis qui distraient notre regard, comme le vol gracieux d'un papillon, ou au contraire nous agacent comme le bourdonnement d'une guêpe.

Ce sont tous ces petits bonheurs, tous ces enchantements qui contribuent à la majesté de ces jardins rayonnants de poésie.

Ecoutez, laissez-vous transporter en visitant « Le clos Joli » de Brécy, les jardins de l'Abbaye de Vaucclair ou ceux de Viels-Maisons... »

christian.tavernier4.free.fr

CARNET



Le 26 juillet dernier à GRAMMOND (42) se sont unis Estelle POULAT, chef de musique de la Batterie-Fanfane de GRAMMOND et Laurent CHIPIER, musicien à la Batterie-Fanfane de l'Excelsior de GRIGNY et membre de la Commission Régionale de musique de la Ligue du Lyonnais.

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés !

La C.F.M

CONCOURS REGIONAUX 2009

Ligue de Bretagne

Dimanche 17 mai 2009
à QUESTEMBERT (56)

Renseignements auprès de
Stéphane BEAUDAIRE 06 85 80 82 58
ou par mail à l'adresse suivante :
stephane.beaudaire@orange.fr

Ligue Rhône Alpes

Dimanche 24 mai 2009
à ST SYMPHORIEN DE LAY (42)

Renseignements auprès de la Ligue du
Lyonnais 04 72 74 09 21
ou par mail à l'adresse suivante : fscf.lyonnais@9online.fr

Ligue Aquitaine (Union Basque)

Dimanche 31 mai 2009
à ASCAIN (64)

Renseignements auprès de l'Union
Basque FSCF 05 59 59 44 92
ou par mail à l'adresse suivante : union.basque@wanadoo.fr

Ligue des Pays de la Loire

Dimanche 31 mai 2009
à CHANTENAY-VILLEDIEU (72)

Renseignements auprès de la Ligue FSCF des
Pays de la Loire

Tél : 02 40 58 61 62 – Courriel : fscf.paysdelaloire@wanadoo.fr

Menace sur les pratiques amateurs

« La loi ne semble pas être le bon vecteur pour encourager et sécuriser la pratique amateur ».

COMMUNIQUE DE PRESSE

de Madame Christine ALBANEL

Ministre de la Culture et de la Communication

Paris, le 9 septembre 2008

Depuis plusieurs années, les pouvoirs publics, les professionnels du spectacle et les amateurs sont conscients du fait que la législation sociale est mal adaptée aux réalités de la pratique amateur dans le spectacle vivant. Il n'a jamais été aussi nécessaire de définir un cadre permettant d'encourager la pratique amateur au moment où des procédures sont engagées à l'encontre des organisateurs de spectacle qui font appel à eux.

A la suite de la réunion qui s'est tenue le 5 septembre au ministère de la Culture et de la Communication et à laquelle participaient les organisations professionnelles ainsi que la principale organisation représentant les amateurs (1), il a semblé évident aux parties concernées que la voie législative initialement privilégiée pour sécuriser les pratiques amateur posait d'importantes difficultés et qu'elle n'était plus adaptée à l'objectif poursuivi.

Des pistes alternatives, contractuelles ou conventionnelles, seront donc explorées conjointement avec les professionnels et les amateurs. En tout état de cause, aucune décision ne sera prise en la matière tant qu'un véritable consensus entre toutes les parties n'aura pas été dégagé.

La Ministre regrette les polémiques qui ont été déclenchées sans aucun fondement sérieux et ce d'autant qu'elle n'a jamais fait part de la moindre volonté de légiférer sur un tel domaine. La pratique amateur est une chance exceptionnelle pour la vitalité culturelle de notre pays et la Ministre entend tout faire pour la développer.

(1) La principale organisation représentant les amateurs n'est autre que la COFAC (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication) dont la FSCF est membre (NDLR).

Plus d'informations sur le site de la COFAC
(textes, analyses)

www.cofac.asso.fr

Un petit mot sur la COFAC :

Composée de 19 fédérations nationales, regroupant elles-mêmes 25 400 associations de culture et de communication, la COFAC est une organisation interdisciplinaire qui permet aux acteurs associatifs organisés de réfléchir ensemble et d'agir de manière concertée sur la place des associations, des amateurs, des bénévoles dans la co-construction des politiques culturelles.

1908 - 2008 : L'Espérance de Saint-Vallier à 100 ans

Un peu d'histoire :

Il y a 100 ans, déjà, l'Espérance de Saint-Vallier voyait le jour sous l'impulsion de l'Abbé Jules CLEAU.

Affiliée à la FSCF, elle a fonctionné les premières années dans le cadre des activités paroissiales, la gymnastique étant sa principale activité : but de l'association à l'époque : « *pratique de l'Education physique et sportive* ». Dès sa naissance, notre Association est donc pluridisciplinaire. A l'époque MUSIQUE, dénommée CLIQUE et GYMNASTIQUE.

En 1959, La Clique devient BATTERIE-FANFARE sous la direction alors de J. MARIZY. F. DUMOUX lui succède, puis ZI DUMONTEL à son tour dirige la BF. Cette formation BATTERIE-FANFARE a un rôle socio-éducatif dans notre ville, et conserve un esprit familial, dit de « clocher ».

En 1970 F. DUMOUX reprend la baguette et pour donner un dynamisme, crée parallèlement, un groupe de jeunes musiciens : *Les Boutons d'Or* dirigé par M. GENEVOIS. Certains sont encore sur les rangs...

Autre temps, autre section :

En 1978 le JUDO remplace la GYMNASTIQUE. Dr REYMOND, devenant Président d'honneur, JOANNY REGNIER prend alors la PRESIDENCE à la naissance de la section JUDO.

Elle est composée dès ses débuts de 27 Judokas bien entraînés par M. ZEMZEMI et M. LEZINSKI.

De nos jours :

COTE MUSIQUE :

Nous sommes aujourd'hui, loin de la formation « à l'oreille » comme la pratiquaient les anciens soldats, fondateurs des cliques.

La formation musicale est indispensable. Et tous les jeunes intégrés de nos jours à la Batterie-Fanfare ont appris le solfège dans une école de musique.

Quant au répertoire, il se montre, au fil des ans, plus moderne, plus « jazzy », dans lequel il est désormais le plus apprécié.

Les activités de la BF sont très nombreuses. Elle a notamment participé au Carnaval de Nice en 2006, la fête de la Vivre à Couches en 2008, anime de nombreux carnivals et fêtes de village chaque année et participe également à l'animation de festivals et concerts dans la région.

Elle a organisé en 2005 les Grands Prix Nationaux de musique F.S.C.F., à laquelle elle est toujours affiliée et où elle est actuellement classée en promotion nationale.

COTE JUDO :

Dès ses débuts, la section JUDO est rattachée au Judo Club Montcellien qui, en 1989, prend le nom d'Alliance Dojo 71, sous la direction technique de Maître ZEMZEMI, ceinture noire, 6ème dan depuis décembre 1991, diplômé d'Etat 2ème degré.



Et pour fêter ce centenaire :

Un anniversaire comme celui-ci se doit d'être fêté comme il se doit.

Ainsi, le week-end des 22 et 23 novembre 2008, l'Espérance ainsi que toute la ville de Saint-Vallier seront en fête !!!

Au programme :

Exposition durant la semaine du 17 au 23 novembre à l'Espace Culturel Louis Aragon : *Des centaines de photos, les différents costumes, de vieux instruments, des vidéos, représentation en miniature de l'Espérance, etc...*

b Samedi 12 novembre :

À l'ECLA à St Vallier : 13 h 30 : *entraînement en Public du Judo*
17 h 45 : *réception officielle par les élus de la municipalité animée par l'orchestre de la Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine ;* 20 h 30 : *Concert de Gala avec en première partie la Batterie Fanfare de l'Espérance suivi du prestigieux orchestre de la FANFARE DE CAVALERIE DE LA GARDE REPUBLICAINE*

b Dimanche 23 novembre :

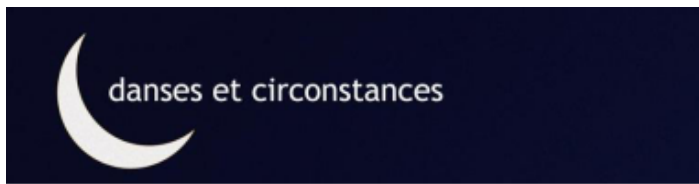
Eglise de St Vallier : *Messe de la Sainte-Cécile à 10 h 30, animée par l'Espérance de Saint-Vallier avec les morceaux qui ont marqués la BF ; Défilé jusqu'au monument : dépôt de gerbe ; défilé jusqu'à l'ECLA avec animations en tenues d'époque ; Repas du Centenaire et après-midi récréatif avec....surprises !!!*

Ainsi, toutes les personnes qui ont participé à l'évolution de l'association sont invitées pour ce superbe week-end où les souvenirs se mêleront à la fête et la convivialité qui guide notre association depuis maintenant 100 ans.

Stéphane MERLE

DISCOGRAPHIE

Ensemble de Cuivres de l'orchestre
Batterie-Fanfare de COMPIEGNE



Enregistré les 10 février, 16 mars et 6 avril au Caméléon de CONCHY-LES-POTS, mixé le 26 juin et le 25 juillet à BEAUVAIX, masterisé le 28 juillet à PARIS. Autant de chiffres qui contrastent avec l'esprit de ce disque. L'ensemble de cuivres de l'Orchestre de Batterie Fanfare de COMPIEGNE composé de trompette, clairon, cor, clairon basse, trompette basse, tuba et percussions (darbouka, djembé, triangle, tom basse, kess-kess et cymbale suspendue) nous livre une musique voyageuse, dansante, inspirée, toujours de circonstance. La quena du musicien argentin Matias MARCIPAR, invité de ce disque apporte une couleur riche et inattendue.

Les pièces interprétées sont :

- b Danse du monde de Stéphane KREGAR
- b Petite Valse de Lionel RIVIERE
- b African pictures de Julien VARIN
- b Parfum d'Afrique de Lionel RIVIERE
- b Danse et circonstance – part 1 de Stéphane KREGAR
- b Danse et circonstance – part 2 de Stéphane KREGAR
- b Danse de la lune de Lionel RIVIERE

Prix de vente : 10 euros (frais de port compris). Chèque à l'ordre de la Batterie Fanfare de COMPIEGNE.

Contacts et Commandes :

David CZECH, 1 rue de Picardie, 60190 ARSY

Un musicien « épinglé » !



C'est une sympathique réception qui s'est déroulée le 11 octobre dernier au 22 rue Oberkampf à PARIS siège de la FSCF (11^{ème} arrondissement). En effet, c'est des mains de Roger PHILLY, membre du comité directeur de la Fédération que Pascal FONTENEAU, musicien bien connu de la Batterie Fanfare de l'Eveil de MARANS et par ailleurs secrétaire de la commission fédérale de musique au sein de la FSCF, a reçu la médaille

de bronze de la jeunesse et des sports, et ce, au titre de la promotion du 1^{er} janvier 2008.

Par cette distinction officielle, la FSCF a tenu à récompenser la participation active de Pascal à la vie associative en général et celle de la FSCF en particulier, depuis tant d'années.

Pascal, entouré de ses collègues de la commission fédérale de musique, a bien évidemment fêté l'événement comme il se doit, avec une pensée toute particulière pour son regretté ami Michel BERREVILLE qui fut à ses côtés pendant de nombreuses années au sein de la Ligue Régionale FSCF du Poitou-Charentes. Médaille qu'il entend bien fêter prochainement avec ses amis musiciens de l'Eveil !



« TOTEM »

le nouveau conte musical
de La Fraternelle Batterie-fanfare

Les 19 et 20 décembre prochains à Vasles (79), La
Fraternelle Batterie-fanfare présentera « Totem », son
7^{ème} conte musical.

Après « Une Nuit de rêves » en 2002, « Pavillon Noir » en 2003, « Silence sur Chicago » en 2004, « Quand le soleil lève à l'Ouest » en 2005, « Bang Bang Circus » en 2006 « Hurlanocla, la légende de la Grolle » en 2007, les musiciens de La Fraternelle de Vasles présenteront cette année « Totem ».

Aujourd'hui, ce sont près de 80 bénévoles qui travaillent autour de ce spectacle, devenu un véritable événement local, attendu chaque année comme un cadeau de Noël pour toute la famille. Avec son nouvel opus, l'orchestre vasléen a choisi cette année de transporter son public dans l'univers envoûtant de la jungle... Une aventure haletante sur les traces des « Totungas », un peuple mystérieux pourchassé par un terrifiant chasseur... Au programme, musique, théâtre, chanson... Un spectacle drôle, rythmé et plein de surprises...

« TOTEM »

le nouveau conte musical de La Fraternelle
Batterie-fanfare

VASLES (79) Vendredi 19 et Samedi 20 décembre 2008
(20h30 à la salle omnisport)

Réservations : 05 49 69 93 72 - 06 81 11 61 14

www.totem2008.blogspot.com

COORDONNEES COMPOSITEURS

b Arnaud GAUTRON
33 b avenue de Sceaux – 78000 VERSAILLES
Tél. : 06 12 87 59 83

b Daniel TASCA
La Goëlette B – Avenue du port de plaisance – 83000 TOULON
<http://daniel.tasca.free.fr/>

Communiqués (suite)

A défaut de GPN 2009... Comment on s'organise ?

Pour les musiques concourant dans les niveaux Promotion Nationale (PN) et Grands Prix (GPN), les attributions du jury ne sont pas les mêmes lors d'un concours régional et national (cf. règlements techniques).

Face à l'annulation des Grands Prix pour l'année 2009, et à titre exceptionnel, la Commission Fédérale de Musique réunie les 11 et 12 octobre 2008 au siège fédéral a pris les décisions suivantes pour les concours régionaux 2009 :

- b Pour les catégories PN et GPN, la commission fédérale enverra trois jurés sur les concours afin de garantir une homogénéité nationale.
- b Pour la catégorie Promotion Nationale (PN), le jury pourra accorder le passage au niveau Grand Prix (GPN)
- b Pour la catégorie GPN, le jury décernera le titre « GPN » (ou pas) sans aucune mention.
- b Pour la catégorie GPN, cette année n'est pas considérée comme une « année blanche » (pour continuer à concourir en Grand Prix il faut que l'orchestre se présente au moins une fois en deux ans – aux nationaux pour les autres années et aux régionaux pour 2009)
- b Pour les Grands Prix individuels, un examen sera organisé au siège de la FSCF (22 rue Oberkampf dans le 11^{ème} arrondissement de PARIS) le samedi 25 avril 2009 dans les conditions habituelles de passage.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions...

La Commission Fédérale

STAGE REGIONAL (Ligue Bretagne)

**Du 27 au 30 décembre 2008
à JANZE (35)**

- b Stage Batterie-Fanfare et Harmonie ouvert à tous.
- b Stagiaires instruments (BF ou Harmonie) ou initiation à la Direction.
- b Niveau minimum requis : B FSCF ou équivalent.
- b Thème : Musique Latine
- b Responsable Pédagogique : Morgane Marchand

COUT DU STAGE :

- 185 euros pour les Stagiaires issus d'associations affiliées à la FSCF Bretagne
- 190 euros pour les stagiaires à la direction (associations affiliées à la FSCF Bretagne)
- 260 euros pour les stagiaires hors Bretagne (ou hors FSCF).

Renseignements auprès de Stéphane BEAUDAIRE,
Président de la Commission Régionale de Musique FSCF Bretagne
06 85 80 82 58 ou stephane.beaudaire@orange.fr.

Centenaire de l'Espérance à St Symphorien de Lay (42 - Loire) Concours Régional de Musique FSCF

Les 23 et 24 mai 2009

Afin de célébrer d'une manière mémorable son centième anniversaire, l'ESPERANCE accueillera en 2009 à St SYMPHORIEN de LAY (42 Loire) les Grands Prix Régionaux de musique F.S.C.F. Les festivités seront probablement étendues sur 2 jours avec le programme prévisionnel suivant :

(Samedi 23 Mai :

Concerts et attraction nocturne à la salle des sports

(Dimanche 24 Mai :

Le matin : Concours sur plusieurs sites, messe en musique, aubades, réception officielle... / **L'après-midi** : Défilé dans les rues, festival et remise des prix.

Malgré le manque d'expérience, car le dernier concours ici remonte à 1952, la volonté des organisateurs est de bien faire en plaçant ce concours dans la lignée des rendez-vous officiels de la FSCF. A St SYMPHORIEN le comité d'organisation s'efforce d'impliquer à ses côtés des bénévoles, des sponsors, la commune, le conseil général etc... sans oublier la FSCF qui patronne ce concours.

On espère que de nombreuses formations des ligues concernées s'inviteront en masse à cette manifestation afin d'en assurer l'attraction et la réussite. Déjà plusieurs d'entres-elles ont fait savoir leur intention d'y participer. Que d'autres suivent dans la joie, la bonne humeur et l'esprit fraternel qui caractérise ces rassemblements musicaux.

Malgré le poids de l'organisation, les 40 musiciens de St SYMPHORIEN de LAY envisagent de participer à cette compétition. Rappelons que l'orchestre de l'ESPERANCE a participé en 2007 au concours de QUINTENAS (07) puis à celui de VILLEURBANNE en 2008 en division «EXCELLENCE», et y a obtenu respectivement un « prix d'excellence » avec « prix de direction » et un « prix d'excellence » mention très bien.

Nous en parlerons !

Envoyez vos palmarès de concours
(individuels, ensembles...)
ainsi que vos comptes rendus de stage à :
Céline FOUILLET – service Culturel FSCF
22 rue Oberkampf – 75011 PARIS
Courriel : culturel@fscf.asso.fr

Pour la prochaine « **Lettre Infos** »
transmettez vos articles, coupures de presse, photos
à **Pascal FONTENEAU**

pour le 15 février 2009
(parution en mars)

Fax : 02 51 52 59 83 / E-Mail :
fonteneau.assem@wanadoo.fr

Où à l'adresse suivante :
15 bis rue du Chéreau - 85770 Le Gué de VELLUIRE